

Investissements dans la sécurité alimentaire à Ottawa 2014

Alex Despotovic, Charles McIvor, Christian Robillard, Michael Martin, Nigel Yee-Ching

Sommaire

Préparé par Jephthée Elysée

Rapport préparé à l'intention de la Direction des initiatives communautaires stratégiques des Services sociaux et communautaires, en partenariat avec Santé publique Ottawa, Décembre 2014

Après la conversation communautaire de 2014, la Ville d'Ottawa a conclu un partenariat avec le Collège Arthur Kroeger afin de cartographier les initiatives et investissements actuels en sécurité alimentaire à Ottawa avant le Forum de discussion communautaire de 2015.

Bien qu'il existe un grand nombre de définitions de la sécurité alimentaire, aux fins du présent document, la définition de base que nous allons utiliser est axée sur les aliments fournis à des personnes qui ont faim.

Dans le présent rapport, l'analyse de la sécurité alimentaire à Ottawa est effectuée par divers moyens : examen de la documentation disponible, description d'un cadre théorique pour l'analyse, synthèse des données de sondage, comparaison avec les programmes d'autres villes, description des limites de l'étude et conclusion et formulation de brèves recommandations au sujet des lacunes dans la cartographie.

Cadre théorique

Le rapport a adopté le *Food Security Continuum Framework* (cadre du continuum de la sécurité alimentaire) du *Community Food Systems Assessment Guide* (guide d'évaluation des systèmes alimentaires communautaires) de la Colombie-Britannique élaboré en 2007, pour faire l'inventaire des programmes de sécurité alimentaire et les catégoriser en trois fonctions principales :

1. **Les programmes de répit à court terme** sont principalement des programmes caritatifs de lutte d'urgence contre la faim. Ils visent à répondre aux besoins immédiats, et non à améliorer la capacité alimentaire ou le système dans lequel ils œuvrent.
2. **Les programmes de renforcement des capacités** visent à outiller les personnes au moyen de la formation, tout en sensibilisant la population aux problèmes de sécurité alimentaire. Ils visent à réduire la dépendance envers les ressources non durables à court terme comme le financement, et aident les gens à cultiver leur indépendance alimentaire.
3. **Les programmes de réforme du système** participent à la défense des intérêts, à l'élaboration de politiques et à la mise en œuvre de politiques alimentaires. Ces programmes visent à améliorer la stabilité écologique, économique et sociale du système alimentaire.

Analyse des conclusions principales des organismes de financement

Cette partie du rapport examine le fonctionnement de quatre organismes de financement à Ottawa. Il commence par examiner leur définition de la sécurité alimentaire, puis le type d'organismes auxquels ils accordent du financement, et les détails au sujet de leurs projets.

Principales conclusions :

- Chacun de ces organismes a sa propre définition de la sécurité alimentaire, s'ils en ont une, mais aucune de ces définitions n'est la définition de base. Deux concepts sont communs aux définitions, soit aliments sains et abordables. Cette variation est problématique, car, afin de trouver une solution pour la sécurité alimentaire, il faudrait absolument trouver un consensus quant aux objectifs à prioriser.
- Le budget cumulatif de ces organismes consacré aux initiatives en matière de sécurité alimentaire est de 3,94 millions de dollars, le plus important organisme contribuant 3,5 millions de dollars, et le plus petit 10 000 dollars par année. Ce financement est réparti entre 39 organismes.
- Sur les 39 organismes qui reçoivent des subventions, 2 organismes de première ligne se concentrent sur le renforcement des capacités, 1 sur la refonte du système et les 36 autres sur le secours d'urgence à court terme. Certes, il est important de fournir des services alimentaires, mais les autres types d'organismes qui fournissent des services durables ont la capacité d'instaurer un changement pour le long terme.

Recommandations :

- Le Forum de discussion communautaire de 2015 devrait se donner comme but d'établir un consensus réel pour l'établissement des objectifs des programmes alimentaires et de créer des mesures incitatives pour atteindre ces objectifs. Par exemple, un de ces objectifs pourrait être de décider du niveau de sécurité alimentaire à cibler.
- Les organismes de financement devraient arriver à un consensus sur la conception des systèmes de sécurité alimentaire, et, ensuite, soutenir les organismes qui visent à réaliser ces idéaux.

Analyse des organismes de première ligne

Sur les 50 organismes recensés au cours de la recherche préliminaire et qui ont ensuite été sondés, seulement 8 ont fourni une réponse. En outre, sur ces huit organismes, quelques-uns ont omis de répondre à certaines questions, et d'autres ont fourni une réponse qui était soit trop générale ou trop ambiguë pour en tirer des données véritables. À ce titre, il est suggéré que l'analyse des organismes de première ligne fournie soit considérée comme un point de départ pour une étude plus poussée, plutôt

que comme un survol complet qui reflète la réalité générale à laquelle ces organismes sont confrontés.

Principales conclusions :

- Les huit organismes ont désigné les « personnes à faible revenu » comme un des groupes servis. Les aînés faisaient partie de la liste de trois des huit organismes, les adultes handicapés étaient aussi sur la liste de trois organismes et les immigrants ont été mentionnés par cinq des organismes.
- Le budget cumulatif des programmes alimentaires des quatre organismes qui publient ces données totalise 2 600 000 dollars.
- Seulement quatre des huit organismes ont fourni des réponses quant au nombre de personnes nourries par mois. Pour les quatre organismes qui ont fourni des données sur le nombre de personnes nourries, le total combiné de personnes servies s'élève à 1 550 personnes.
- Au total, quatre organismes ont indiqué le nombre de personnes qu'ils ne sont pas en mesure de servir, soit 2 000, et ont précisé qu'ils ne refusent jamais personne, mais qu'ils ajustent plutôt la distribution d'aliments.
- La plupart des bénéficiaires sont des utilisateurs occasionnels et ont souvent recours à ces services pour plus de deux mois.
- Les huit répondants qui ont défini les tendances dans la demande en aliments ont affirmé avoir observé une augmentation des services au cours des dernières années.
- Tous les organismes ont exprimé de l'inquiétude quant à l'avenir de leurs dons. L'un d'entre eux a indiqué qu'une subvention étalée sur trois ans venait à échéance à la fin de l'année civile, d'autres ont simplement mentionné qu'une grande part de leur financement était temporaire, ou exigeait une grosse somme de travail pour le conserver, par exemple, collecte de fonds.

Recommandation :

Pour l'avenir, le niveau du financement, la constance du financement et la demande accrue en programmes de sécurité alimentaire devraient entraîner de sérieux problèmes. La manière dont la Ville pourra contribuer à assurer un apport continu de financement adéquat et la manière d'aborder les problèmes systémiques et économiques auxquels font face ces bénéficiaires seront certainement des facteurs influant sur l'efficacité future des programmes.

Comparaison avec d'autres villes

Cette section analyse divers modèles utilisés pour aborder ces problèmes au Canada. Une équipe d'analyste des politiques alimentaires a créé un système de classification dans un rapport intitulé « Entrepreneurs en politique alimentaire - Analyse préliminaire du rôle des municipalités et des districts régionaux canadiens dans l'évolution du système alimentaire » afin de comparer l'activité municipale canadienne en matière de sécurité alimentaire.

Ce système classe les villes dans six catégories différentes fondées sur les arrangements organisationnels ou financiers qu'ont les groupes de politiques alimentaires communautaires avec les administrations locales et régionales.

- 1^{re} catégorie : Initiatives de politiques alimentaires pilotées par la municipalité (Edmonton, Calgary, Vancouver métropolitain)
- 2^e catégorie : Modèle hybride doté de liens directs avec le gouvernement (Toronto, Vancouver, Markham)
- 3^e catégorie : Modèle hybride doté de liens indirects avec le gouvernement (Kamloops, C.-B., région de Waterloo, Hamilton)
- 4^e catégorie : Organisme de politique alimentaire relié au gouvernement par l'intermédiaire d'une agence secondaire (**Ottawa**, Victoria, Saskatoon, Montréal)
- 5^e catégorie : Organisme de la société civile comptant peu de soutien financier ou de participation du gouvernement (Kaslo, C.-B., Sudbury, ON, Outaouais, Québec)
- 6^e catégorie : Organismes de la société civile n'ayant aucun lien avec le gouvernement (Kelowna, C.-B.)

Recommandations :

- En ce qui concerne Ottawa, un lien plus officiel entre les organismes de politique alimentaire et l'administration municipale aiderait à promouvoir et à soutenir les projets, tout en encourageant le changement à long terme.
- La Ville pourrait également mettre en œuvre davantage d'options de financement destinées aux groupes de politique alimentaire, qui seraient proposées de manière prioritaire; elle pourrait offrir des compétences et ressources à des groupes qui n'auraient pas habituellement accès à de telles possibilités.
- Non seulement l'adoption de ces changements pourrait faire grimper Ottawa dans les trois niveaux supérieurs de la classification, mais elle ouvrirait la porte à davantage d'initiatives en matière de politique alimentaire réalisables dans le cadre de projets liés à la sécurité alimentaire futurs.

Limites de l'étude

- Faible taux de réponse au sondage
- Absence de données compilées dans les organismes
- Échéancier court
- Différence dans la définition de la sécurité alimentaire

Recommandations pour des études futures

- Secteur à but lucratif et commandites (tout sauf les dons admissibles à un reçu aux fins d'impôt, ou les transferts gouvernementaux, peut inclure un financement permanent du secteur à but lucratif, sous forme de subventions ou de bourses versées à différents organismes chaque année).
- Évaluer l'utilisation des jardins communautaires parmi les résidents d'Ottawa et leur contribution à la sécurité alimentaire.
- Examiner davantage de démarches axées sur le renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire.